

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2019
DÉLIBÉRATION N° 2019-05

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 5

Conseillers représentés : 3

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux janvier à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 16 janvier 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Julien - DRUJON D'ASTROS Cyrille - REYNAUD Pascale - SEGOND Eric.

Absent : BERTHALON Jérôme - BOISSET Etienne - DEHOUX Brigitte - LUTZ Sandrine - MATHURIN Christian

Pouvoir : BOISSET Etienne à DRUJON D'ASTROS Cyrille - DEHOUX Brigitte à SEGOND Eric - MATHURIN Christian à BOISSET André

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet : RENOVIATION DE L'APPARTEMENT EST ANCIENNE ECOLE DE PALLON - ATTRIBUTION DU MARCHÉ

- **Vu** les offres pour la rénovation de l'appartement Est de l'ancienne école de Pallon,
- **Vu** l'analyse des offres,
- **Vu** l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 22 janvier 2019,

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'attribuer le marché pour la rénovation de l'appartement Est de l'ancienne école de Pallon de la façon suivante :

LOT	DESIGNATION	CANDIDAT	MONTANT HT
1	Menuiserie	Menuiserie du Guil	5 163.00 €
2	Electricité	EURL Palumbo	2 280.00 €
4	Cuisine	EURL Palumbo	3 194.82 €
TOTAL			10 637.82 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve l'attribution du marché pour la rénovation de l'appartement Est de l'ancienne école de Pallon.

Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire
Adjoint délégué
SEIGOND Eric